

Envisan renforce ses services sur le marché wallon du traitement



Cette année, Envisan vise 100.000 tonnes pour Sol&Val Monsin, entre autres grâce à un grand chantier au Luxembourg et à de nombreux travaux d'infrastructure en région liégeoise.
(© Jan De Nul Group)

Avec ses centres de recyclage et ses centres de transit et de regroupement (RC&TOP), Envisan, la filiale environnementale de Jan De Nul Group, se charge pour ses clients des secteurs public et privé, mais aussi pour ses propres chantiers, de l'entreposage, du traitement et de la valorisation des terres et/ou des sédiments. «En Wallonie, nous ne pouvions compter jusqu'il y a peu que sur Sol&Val Saint-Ghislain, près de Mons. Grâce à l'inauguration de notre deuxième centre de traitement sur l'Île Monsin (Liège), nous couvrons à présent l'ensemble du marché wallon. Notre approche contribue directement à l'économie circulaire», lance Kristof Nachtergaele, Business Unit Manager Treatment Centres & Trading chez Envisan.

Après RC&TOP Hulsdonk (Gand), le premier centre de traitement des terres et des sédiments d'Envisan en Flandre, Sol&Val Saint-Ghislain a constitué le premier site de traitement ouvert en Wallonie, en 2004. Au fil du temps, Envisan s'est forgé un réseau de centres répartis sur toute la Belgique, si l'on ajoute aux précédents Sedival à Moen, le centre de transit de Bruxelles et Sol&Val Monsin. Grâce à ce dernier – le plus récent –, Envisan dessert à présent l'ensemble du marché wallon. Envisan a également inauguré son premier site en France: le Centre de Production d'Eco-Matériaux, près de Toulon. Au total,

Envisan est ainsi habilité à recevoir et traiter 1 million de tonnes par an. Après traitement des déchets, le client reçoit le certificat de traitement correspondant, lequel le décharge de sa responsabilité en tant que propriétaire.

SAINT-GHISLAIN: EXTENSION

A 10 km de la frontière franco-belge, près de Mons, Sol&Val Saint-Ghislain est implanté le long du canal Nimy-Blaton. Ce centre de traitement situé sur l'axe industriel Mons-Charleroi n'était au départ destiné qu'au traitement des terres. En 2004, il a été autorisé à dépolluer des terres contaminées qui seront réutilisées dans des zones industrielles. Les quantités étaient au départ relativement limitées. Sol&Val Saint-Ghislain a toutefois été rapidement amené à traiter des tonnages considérables de terres. Dès 2010, le centre a atteint la limite des volumes autorisés. Envisan a par conséquent cherché à s'agrandir et fait l'acquisition, il y a trois ans, d'un site adjacent. Après obtention du permis d'urbanisme et des permis environnementaux nécessaires, les travaux d'agrandissement ont été entamés en janvier 2017. La capacité de

traitement autorisée s'élève actuellement à 200.000 tonnes par an.

ÎLE MONSIN: COMPLÉMENTAIRE

La Wallonie offre un potentiel considérable en matière de solutions de traitement. «Cela faisait déjà un moment que nous cherchions un deuxième site en région liégeoise, complémentaire à notre site de Saint-Ghislain. La première condition était une bonne accessibilité pour les camions (qui acheminent les terres et les sédiments de chantiers). Par ailleurs, le site devait également se trouver le plus près possible d'une voie navigable, afin permettre l'acheminement par bateau. C'est ainsi qu'en 2014, nous avons pris en concession un terrain de 3,5 ha dans le port de Liège, sur l'Île Monsin. Le site assure un accès bimodal (par la route et par l'eau – la Meuse) et il est même possible d'y accéder par voie ferrée», explique M. Nachtergaele. Les deux sites exercent des activités identiques: regroupement et prétraitement des déchets minéraux, traitement biologique, traitement physicochimique, valorisation des produits recyclés et fourniture de sols décontaminés et d'agrégats recyclés.

UTILISATION OPTIMALE DES VOIES NAVIGABLES

L'acheminement des terres et des sédiments provenant de petits chantiers s'effectue en général par la route. «Pour les plus grands chantiers – les nôtres ou d'autres – situés plus loin, les terres et sédiments sont souvent acheminés par voie navigable», explique Kristof Nachtergaele. «Nos deux centres wallons sont situés à proximité d'une voie navigable et desservent une zone d'un rayon d'environ 50 kilomètres. Nous tâchons surtout d'optimiser le transport par voie navigable pour les longues distances. Nous concluons alors des partenariats avec des entreprises locales pour pouvoir faire usage du quai dont elles disposent, à des fins logistiques. Cela permet de réduire les transports et de les rendre plus économes en énergie. On peut de cette manière relier le Namurois à la région liégeoise

en empruntant la Sambre. Sol&Val Saint-Ghislain est accessible aux bateaux d'une capacité maximale de 2.000 tonnes. A Sol&Val Monsin, ils peuvent aller jusqu'à 4.500 tonnes.»

INVESTIR DANS LA PHYSICOCHEMIE

Alors que seule la moitié du terrain est utilisée, Sol&Val Monsin a reçu, traité, valorisé et restitué l'an dernier quelque 40.000 tonnes de terres. « Cette année, nous visons 100.000 tonnes, entre autres grâce à un grand chantier dont nous chargeons au Luxembourg et à de nombreux travaux d'infrastructure en région liégeoise, où il s'agit principalement de terres contaminées par des métaux. Envisan possède également la licence ad hoc», explique Nachtergaele. «Pour

l'instant, l'épuration physicochimique est encore assurée grâce à une installation mobile que nous louons et qui peut être déplacée d'un centre à l'autre, sur demande. Le potentiel qu'offre la région où est situé notre centre Sol&Val Monsin a permis d'envisager l'investissement dans une installation semi-mobile et modulaire. L'analyse préliminaire s'est conclue positivement. Nous pourrions transporter notre propre installation d'un centre à l'autre en fonction des besoins. Aucun centre de traitement n'est actuellement équipé de cette technologie en Wallonie.»

Envisan sera bientôt le seul acteur du marché wallon à disposer de sa propre installation semi-mobile et modulaire de traitement physicochimique», explique Kristof Nachtergaele, Business Unit Manager Envisan.





L'extension des infrastructures de Sol&Val à Saint-Ghislain a porté la capacité à 200.000 tonnes par an.

IMPACT SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif d'Envisan est de valoriser chaque tonne de terres ou de sédiments de dragage contaminés qui a été acheminée. Ce qui n'est pas toujours évident. «Le traitement physicochimique, par exemple, produit toujours une fraction résiduelle – un concentré de matières polluantes – qui doit finalement être déversée. En fin de compte, 80 pour cent en moyenne des terres et des sédiments contaminés quittent nos centres après avoir été valorisés. Sous la forme de terres décontaminées, de gravats concassés et conformes, réutilisables comme matériaux de fondations, de ballast réutilisable ou de boues de curage tamisées, etc. Nous contribuons ainsi directement à l'économie circulaire. Dans la plupart des cas, nous trouvons un acheteur. Les sols et sédiments restent en moyenne de 1,5 mois à maximum 1 an dans nos centres», indique M. Nachtergaele. Avec ses deux

centres wallons, Envisan aimerait étendre ses activités aux déchets minéraux, en plus des terres.

«Pensez aux boues des bouches d'égouts, au ballast, etc. Les seules techniques pour lesquelles nous ne sommes pas équipés sont le lagunage et la déshydratation mécanique des boues humides de dragage. Ces activités réclamant beaucoup d'espace, nous les réservons à nos centres de Moen et Hulsdonk», conclut Kristof Nachtergaele.

www.envisan.com

«Nos centres en Wallonie embauchent encore», signale Kristof Nachtergaele.

